



## **Association des Usagers du RER D**

Association loi 1901 (N° 0912013884, Préfecture de l'Essonne)

### **Communiqué de l'Association SADUR** **concernant l'adoption du Schéma de Principe du RER D par le STIF**

Malgré les protestations émises par Sadur et les élus de la majorité des départements traversés de la ligne, toutes tendances politiques confondues, le STIF a voté le 8 juillet 2009 le Schéma de Principe du RER D au mépris des 550 000 clients de la ligne. 550 00 humains qui vont encore et toujours payer le prix fort les décisions inéquitables du STIF.

Par ce vote, et faute de vraies décisions, le STIF entérine donc :

- **Que les clients du nord de la ligne pourront bien attendre 2014 pour avoir un retour à trois trains au quart d'heure et pourront d'ici-là continuer à voyager comme du bétail dans des trains pleins à craquer !**
- **Que les clients des moyenne et grande couronnes vont bien mettre une dizaine de minutes de temps de trajet par jour en plus, sans train supplémentaire !**
- **Que les clients du Val-de-Marne, grand gagnants de cette loterie politique, auront plus de trains et tant pis si les conditions de sécurité de leurs gares sont déplorables et si les trains sont déjà archi pleins !**
- **Que des investissements minimalistes, qui réduisent volontairement la vitesse commerciale des trains à certains endroits de la ligne, sont amplement suffisants et devraient permettre de réduire la régularité de plus du tiers. La SNCF a tenté de faire croire avec son programme D-Maintenant que l'irrégularité allait baisser sans réaliser de travaux d'infrastructure et en réduisant le nombre de trains, le Schéma de Principe confirme cette supercherie !**

**Sadur refuse et condamne ce Schéma de Principe** et demande que le dossier Pompadour soit également rouvert.

Le RER D n'a pas besoin de rustines, mais d'être revu et repensé dans sa globalité. Il est grand temps que les aménagements à trois francs six sous cessent, on ne soigne pas l'asthme avec un traitement pour un rhume !

En voulant faire avancer ses dossiers coûte que coûte, le STIF en a oublié de s'assurer que leur contenu était cohérent et par conséquent fait un bras d'honneur à tous ceux qui osent montrer du doigt les carences journalières de la ligne D : ceux qui la prennent tous les jours !

**Ce Schéma de Principe montre clairement, de par l'absence totale de concertation, l'incompétence du transporteur et l'inaptitude du STIF et de la Région à prendre en compte la problématique des transports en commun en Ile de France.** Ils ont certainement d'autres priorités mais certainement pas celles des Franciliens... lesquels sauront s'en souvenir.

Ces décisions, portées par des personnes qui ne prennent jamais le RER D et rarement les transports en commun, sont une mesure de défiance envers les usagers, **Sadur va y répondre et appelle à une mobilisation de tous pour une action d'envergure prochainement afin de faire entendre la voix des usagers.**

**Villabé le 9 juillet 2009**